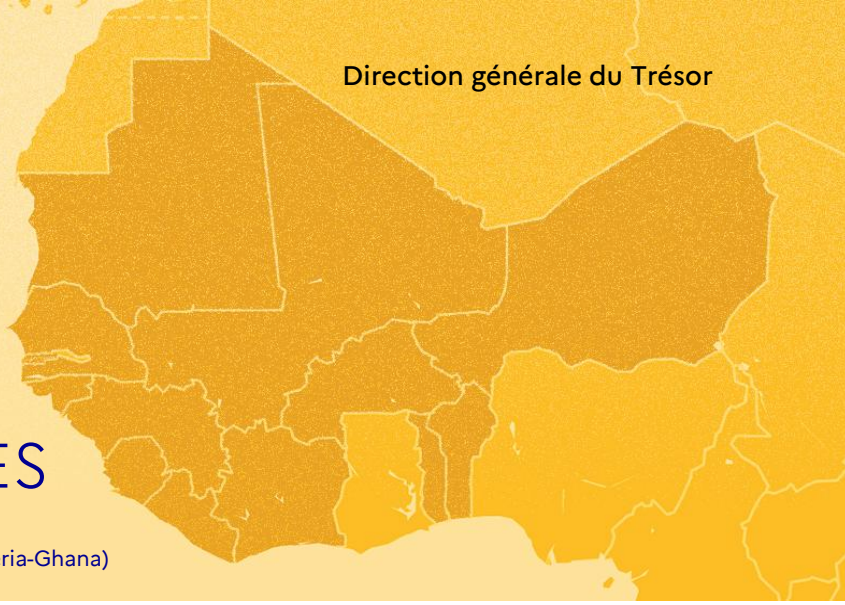
MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°652 – 20 novembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Bénin

L'énergie, un levier pour la transformation économique, selon la Banque mondiale

Dans son rapport sur les perspectives économiques du Bénin publié le 9 novembre 2026, la Banque mondiale souligne la solidité macroéconomique du pays avec une croissance de 8,1 % en 2025 et un déficit budgétaire sous la norme de convergence de l'UEMOA de 3 % du PIB, mais alerte sur la faible création d'emplois formels, en particulier pour les jeunes. Près d'une entreprise sur deux pointe les difficultés d'accès à une électricité fiable et abordable comme un frein majeur à l'activité et à l'industrialisation. Pour inverser cette tendance, l'institution recommande la mise en œuvre du Pacte énergétique national dans le cadre de l'initiative "Mission 300", menée conjointement avec la Banque africaine de développement. Ce programme de réformes et d'investissements permettrait de mobiliser les capitaux privés, moderniser les réseaux et créer ou améliorer environ 159 000 emplois au Bénin d'ici 2030.

Un fonds de 152 M EUR pour soutenir les entreprises

Le 4 novembre 2026, le Conseil des ministres a décidé la création du Fonds de développement industriel du Bénin, doté d'un capital de 100 Md FCFA (152,5 M EUR). Ce nouvel instrument vise à répondre à la difficulté d'accès à des financements de long terme par les industriels et comportera trois guichets. Le premier, "Bénin Industrial Invest", apportera des fonds propres aux entreprises afin de financer leurs projets de développement. Le deuxième, la "Facilité de Garantie Industrielle", permettra de partager les risques avec les établissements bancaires et les sociétés de crédit-bail, facilitant ainsi l'accès au crédit d'investissement. Enfin, le troisième guichet, "Usines Prêtes à l'Emploi", financera la construction d'infrastructures industrielles clés en main.

Le chiffre à retenir

258 t

Volume des ressources estimées de la nouvelle mine d'or de Koné, appelée à devenir la plus grande mine d'or de Côte d'Ivoire

Burkina Faso

S&P relève la note souveraine du Burkina Faso à "B-" avec perspective stable

Le 6 novembre 2026, S&P Global Ratings a relevé la note souveraine à long terme du Burkina Faso de "CCC+" à "B-" et celle à court terme de "C" à "B". L'agence justifie cette décision par la réduction des risques de liquidité, le paiement intégral et ponctuel des engagements envers les créanciers commerciaux, ainsi que par la continuité administrative. La reprise de la production minière et agricole, soutenue par des cours de l'or élevés, devrait contribuer à la croissance. S&P estime néanmoins que les risques institutionnels et politiques restent élevés à



moyen terme. L'appartenance à l'UEMOA et le soutien des partenaires multilatéraux constituent des facteurs de stabilité et d'ancrage, tandis que les risques sécuritaires et la volatilité des cours des matières premières continuent de peser sur les perspectives économiques.

Côte d'Ivoire

Inauguration de la mine d'or de Koné, plus grande mine d'or du pays

Le 12 novembre 2026, le Vice-Premier ministre et le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie ont inauguré la mine d'or Koné, située à Fadiadougou dans le centre-nord du pays. Exploitée par la société canadienne Montage Gold et construite en moins de deux ans, cette infrastructure représente un investissement de plus de 580 Md FCFA (884,2 M EUR) et constitue désormais la plus grande mine d'or du pays. Dotée de ressources estimées à 258 tonnes d'or, la production annuelle devrait atteindre environ 10 tonnes au cours de ses huit premières années d'exploitation, pour une durée de vie estimée à 20 ans. La première coulée d'or est intervenue le 26 septembre 2026, avec sept mois d'avance sur le calendrier initial. La construction du site a mobilisé plus de 3 600 emplois. Le projet s'inscrit dans l'objectif des autorités de faire de la Côte d'Ivoire le premier producteur d'or du continent à l'horizon 2035.

Deuxième édition de l'Ivoire Tech Forum à Abidjan

Organisé du 11 au 13 novembre 2026 à Abidjan sous le thème « Innover pour transformer : accélérer la croissance par les technologies émergentes », l'Ivoire Tech Forum 2026 a réuni plus de 6 000 participants, avec le Rwanda comme pays invité d'honneur. L'évènement visait notamment à faciliter l'accès des start-up ivoiriennes aux marchés et aux financements, alors que la Côte d'Ivoire n'a représenté que 1,7 % des montants levés par les start-up en Afrique (opérations supérieures à 500 000 USD) entre janvier 2025 et octobre 2026, se classant au 8e rang continental. Sur cette période, le Kenya, le Nigeria, l'Égypte et l'Afrique du Sud ont concentré plus de 80 % des financements. Plus largement, l'évènement s'est inscrit dans le cadre du Plan d'accélération numérique 2026-2028 et du Plan national de développement 2026-2030 (PND) du gouvernement, qui visent à porter la contribution du secteur numérique au PIB entre 12 et 15 % à l'horizon 2030, contre 6 à 8 % actuellement.

20 M EUR de la BAfD pour un complexe cimentier à faible empreinte carbone

Le 18 novembre 2026, la Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé un financement de 20 M EUR en faveur de Ciments écologiques de Côte d'Ivoire (CIMECI), filiale du groupe industriel YESHI, pour la construction d'un complexe cimentier à Attinguié, au nord d'Abidjan. Le projet prévoit notamment la mise en place d'une unité de production d'argile calcinée d'une capacité annuelle de 350 000 tonnes et d'une installation de broyage pouvant produire 500 000 tonnes de ciment par an. Cette infrastructure s'appuie sur la technologie du ciment à faible teneur en clinker (LC3) et vise à réduire l'empreinte carbone de la production cimentière et la dépendance du pays aux importations de clinker, tout en renforçant les capacités industrielles locales.

Guinée

Le gouvernement recherche 1,9 Md USD pour la construction du port en eau profonde de M'Bottiny

La Guinée ambitionne de mobiliser 1,9 Md USD pour financer la construction d'un port polyvalent en eau profonde à M'Bottiny, dans la préfecture de Boké, une grande région minière.



Présenté lors d'une table ronde le 13 novembre 2026 au cours du Simandou Mining Summit, le projet vise à renforcer les capacités logistiques du pays et à améliorer la compétitivité de son industrie minière. Selon le ministre des Mines et de la Géologie, les études de faisabilité ainsi que les études d'impact environnemental et social sont déjà achevées. Plusieurs partenaires potentiels ont été associés aux discussions, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement et l'opérateur portuaire Tanger Med. Doté d'un tirant d'eau de 20 m, le futur port devrait pouvoir accueillir des navires d'une capacité de 200 000 t, permettant notamment le chargement direct de la bauxite et la réduction du recours aux barges et aux opérations de transbordement en haute mer. Au-delà de sa vocation minière, l'infrastructure prévoit également un terminal à conteneurs, un terminal pétrolier et un parc industriel. La mobilisation et la structuration du financement nécessaire restent néanmoins des étapes déterminantes avant sa réalisation.

17,7 Md USD nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques à l'horizon 2035

La Guinée évalue à 17,7 Md USD ses besoins de financement pour concrétiser ses ambitions climatiques à l'horizon 2035. Présentée le 17 novembre 2026 par le ministre de l'Environnement et du Développement durable, à la tribune du Segment de haut niveau de la COP31 à Antalya, cette estimation s'inscrit dans le cadre de la Contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0), adoptée en octobre 2025. Selon les engagements présentés, la Guinée ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 17 % avec ses propres ressources. Cet objectif pourrait atteindre 49 % sous réserve d'un accompagnement financier suffisant de ses partenaires internationaux, à travers surtout des dons et des financements concessionnels afin de limiter les risques d'endettement excessif. Cette stratégie vise à intégrer les impératifs environnementaux dans le programme de transformation économique Simandou 2040, tout en conciliant exploitation des ressources naturelles, croissance économique et préservation du patrimoine écologique.

Libéria

Hausse des recettes fiscales domestiques de 36 % en 2026

Le 11 novembre 2026, le directeur général de l'administration fiscale libérienne (Liberia Revenue Authority, LRA) a annoncé que les recettes domestiques avaient atteint 1,156 Md USD au 10 novembre, soit une progression de 36 % par rapport à 2025. Cette performance s'inscrit dans une trajectoire de hausse des recettes, passées de 612 M USD en 2023 à 699 M USD en 2024 (+14 %), puis à 848 M USD en 2025 (+21 %). Le seuil de 1 Md USD a été franchi pour la première fois en septembre 2026. Les recettes collectées représentent désormais 98,2 % de l'objectif annuel de 1,177 Md USD, avec un solde de 21 M USD à recouvrer. La LRA anticipe des recettes supérieures à 1,224 Md USD sur l'ensemble de l'exercice, soit un doublement par rapport à 2023. Cette évolution est attribuée aux réformes de l'administration fiscale, à l'élargissement de l'assiette et à l'amélioration du respect des obligations fiscales.

Mali

Création de SUGU S.A., pour sécuriser l'approvisionnement en produits stratégiques

Le 18 novembre 2026, le Conseil des ministres a adopté les projets de textes portant création de la Société SUGU. Cette société aura pour missions l'acquisition de biens et services, la



réalisation d'opérations d'exportation de produits stratégiques de l'État et toute activité connexe. Sa création intervient alors que le Mali dépend fortement des importations de biens d'équipement, de produits énergétiques et alimentaires, de médicaments et d'intrants. Selon le communiqué, SUGU S.A. doit ainsi contribuer à sécuriser les approvisionnements dans un contexte de recomposition des relations entre les puissances, de tensions géopolitiques, de fragmentation des chaînes logistiques et de volatilité des marchés.

Niger

Lancement du nouveau cadre de partenariat pays de la Banque mondiale

Les 12 et 13 novembre 2026, les autorités nigériennes ont reçu une délégation de la Banque mondiale dans le cadre du lancement d'un nouveau cadre de partenariat pays. Dans ce cadre, la Banque mondiale a prévu une allocation de près de 760 M USD de financements pour accompagner de nouvelles opérations sur les cinq prochaines années. Les discussions ont porté sur trois initiatives prioritaires et complémentaires : (i) l'énergie, avec l'objectif d'améliorer l'accès, l'abordabilité et la qualité de l'approvisionnement ; (ii) l'agriculture, afin de renforcer la sécurité alimentaire, soutenir la création d'emplois et développer les revenus agricoles ; et (iii) l'eau, à travers un pacte prévoyant des réformes, des investissements publics et une mobilisation accrue du secteur privé. Les échanges ont également porté sur le programme de développement du barrage de Kandadji, notamment sa relance, l'accélération de son exécution et la mobilisation de financements auprès des partenaires techniques et financiers.

Sénégal

Le Président adopte par décret la LFR 2026

Le 19 novembre 2026, le Président de la République a décidé, par décret n°2026-2416, de mettre en vigueur le projet de loi de finances rectificative (LFR) pour 2026, après son rejet par l'Assemblée nationale le 3 novembre dernier. Selon le communiqué officiel, cette décision s'inscrit dans le cadre du rôle du Président en tant que "gardien de la Constitution et de garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que de la continuité de l'Etat". Elle intervient au lendemain du rejet, par la majorité parlementaire du parti Pastef, de la première partie du projet de loi de finances initiales (LFI) pour 2027. Le rejet de la LFR 2026 résultait de désaccords entre le Gouvernement et la majorité parlementaire sur plusieurs orientations budgétaires, notamment les hypothèses macroéconomiques, la trajectoire de déficit, le niveau des investissements publics, les prévisions des recettes et la gestion des arriérés de l'Etat. La mise en vigueur de la LFR par décret suscite néanmoins des contestations sur sa légalité et son fondement constitutionnel, notamment de la part de députés du Pastef.

L'Assemblée nationale rejette la première partie du projet de LFI 2027

Le 18 novembre 2026, l'Assemblée nationale a rejeté par un vote formel la première partie du projet de loi de finances initiale (LFI) 2027, empêchant ainsi l'examen de la seconde partie, conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi organique relative aux lois de finances. Cette première partie portait sur : (i) les considérations générales, (ii) l'examen des recettes projetées à 5 653,9 Md FCFA (8,6 Md EUR), (iii) les plafonds d'autorisation de dépenses, fixés à 7 005,6 Md FCFA (10,7 Md EUR), et (iv) les autorisations



d'opérations d'emprunts. Les débats ont notamment fait ressortir plusieurs points de désaccord concernant la sincérité et la fiabilité des prévisions budgétaires, en raison de divergences qui auraient été relevées entre le projet de LFI, le Rapport économique et financier (REF) et les annexes budgétaires. Ces divergences concernent notamment les prévisions de croissance (2,4 % vs 1,5 %), les recettes fiscales, les transferts courants, les investissements financés sur ressources internes et le déficit, évalué à 1 351,7 Md (2,1 Md EUR) dans le projet de LFI, contre 1 341 Md (2 Md EUR) dans certains autres documents. Par ailleurs, plusieurs députés ont soulevé des préoccupations relatives à la soutenabilité de la dette, au financement de l'économie, aux priorités d'investissement, à la protection sociale ainsi qu'à la rationalisation des agences et des fonds publics.

L'exécution budgétaire en deçà des objectifs au terme des 9 premiers mois de 2026

Selon le rapport d'exécution budgétaire du 3e trimestre 2026, les recettes budgétaires ont atteint 3 785,2 Md FCFA (5,8 Md EUR) à fin septembre 2026, soit une hausse de 16,3 % en glissement annuel (g.a), portées notamment par les recettes fiscales (+16,6 % en g.a) qui se sont établies à 3 484,3 Md FCFA (5,3 Md EUR). Selon le rapport, la mobilisation des recettes budgétaires reste en deçà des objectifs, en raison principalement des moins-values enregistrées dans le cadre du Plan de Relance de l'Economie du Sénégal (-162,3 Md FCFA, 247,4 M EUR) et de la faible mobilisation des dons (seulement 24 % de l'objectif annuel 2026 mobilisé à fin septembre). Parallèlement, les dépenses atteignent 4 307,7 Md FCFA (6,6 Md EUR), soit 60,8 % des crédits ouverts. L'exécution des dépenses en capital demeure particulièrement faible (38,1 % de l'objectif annuel), en particulier pour les investissements financés sur ressources internes (22,1 %). Le déficit budgétaire, à fin septembre 2026, ressort à 585,5 Md FCFA (892,6 M EUR), soit 2,5 % du PIB nominal estimé dans la LFI et 47 % de la cible annuelle. Pour rappel, le déficit était de 6,4 % du PIB en 2025 et 13,7 % en 2024.

Sierra Leone

Accord au niveau des services du FMI sur la 4e revue FEC et la 1ère revue FRD

Le 17 novembre 2026, les services du FMI et les autorités sierraléonaises ont conclu un accord au niveau des services sur la 4e revue de l'accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et la 1ère revue de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, ces revues pourraient débloquer environ 78,2 M USD, dont 31,5 M USD au titre de la FEC et 46,7 M USD au titre de la FRD. Les services du FMI estiment que le programme reste globalement sur la bonne trajectoire, mais que la hausse des prix du pétrole, l'inflation et les besoins en devises fragilisent les acquis. La croissance devrait atteindre 4,0 % en 2026, puis 4,4 % en 2027, tandis que l'inflation pourrait culminer à 19,0 % fin 2026. Le Fonds préconise une consolidation budgétaire protégeant les dépenses sociales, le renforcement des réserves et la poursuite des réformes de gouvernance.

Lancement d'AgriConnect Compact pour renforcer la sécurité alimentaire

Le 17 novembre 2026, la Sierra Leone a lancé l'AgriConnect Compact, cadre national soutenu par le Groupe de la Banque mondiale et plusieurs partenaires, dont la BAfD, le FIDA et la BID. Le dispositif vise à faire évoluer l'agriculture de subsistance vers des chaînes de valeur commerciales, en ciblant le riz, le maïs, le manioc, le cacao, l'huile de palme et l'aviculture. Ses trois axes sont (i) l'amélioration de la productivité, de la résilience et de l'accès aux marchés, (ii) le renforcement de l'environnement réglementaire et (iii) l'accès au



financement et la mobilisation de capitaux privés. D'ici 2030, il devrait améliorer la sécurité alimentaire d'un million de personnes, accompagner un million d'agriculteurs et créer environ 120 000 emplois. Le financement nécessaire est estimé à 1 Md USD sur 2026-2030, soit 200 M USD par an, apportés par l'État, les bailleurs et le secteur privé.

Togo

De nouveaux outils au service du financement climatique

Le Togo a annoncé à Antalya, en marge de la COP31, le lancement de trois dispositifs climatiques : (i) le Togo Green Fund, guichet unique de mobilisation et d'orientation des financements climatiques ; (ii) Togo Zéro Déchet, programme d'économie circulaire appelé à être financé par le fonds, et (iii) un registre national carbone, dans lequel tout projet carbone devra s'inscrire, moyennant des frais versés au fonds et destiné à documenter les réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Ces initiatives, en particulier le Togo Green Fund, visent à crédibiliser l'engagement climatique du pays auprès des investisseurs privés et des bailleurs internationaux, dont le Togo aura besoin pour financer les 43 projets climatiques identifiés par le gouvernement, évalués à près de 4 Md USD. Pour rappel, le pays est fortement exposé au changement climatique. La hausse des températures et l'irrégularité des pluies menacent une agriculture essentiellement pluviale, qui emploie près de 40 % de la population active, tandis que les inondations et l'érosion affectent le littoral et les infrastructures. Sans adaptation, la Banque mondiale estime que le revenu par habitant pourrait reculer jusqu'à 12,2 % d'ici 2050.



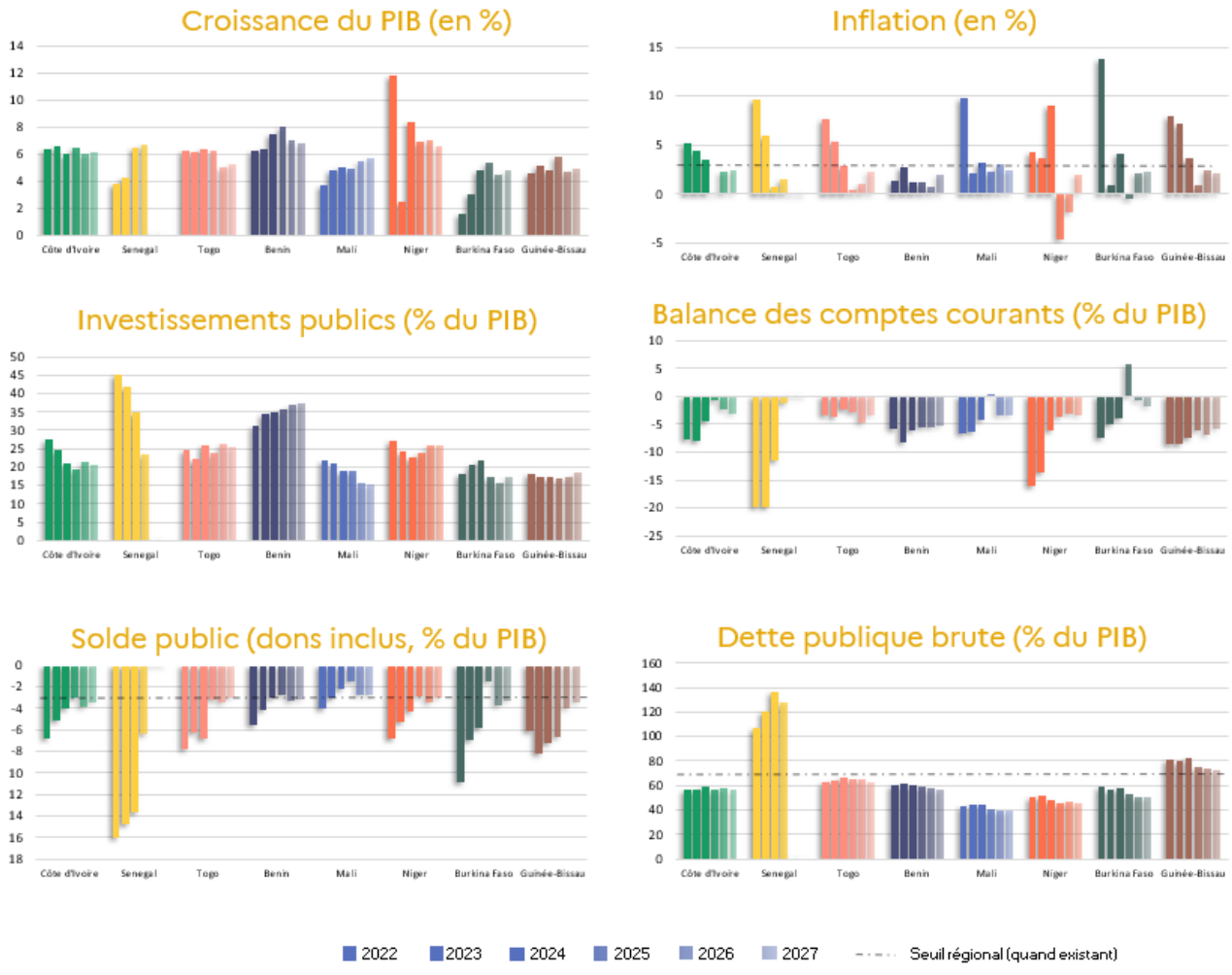
Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Octobre 2026 (1/2)

	Croissance du PIB réel (%)			PIB par habitant ($)			Inflation (%)			Revenus (dons inc., % du PIB)		
	2025	2026	2027	2025	2026	2027	2025	2026	2027	2025	2026	2027
Benin	8,1 %	7,0 %	6,8 %	1661	1799	1904	1,1 %	0,8 %	2,0 %	15,9 %	16,1 %	16,3 %
Burkina Faso	5,3 %	4,4 %	4,8 %	1150	1316	1378	-0,5 %	2,1 %	2,2 %	23,6 %	21,4 %	21,6 %
Côte d'Ivoire	6,5 %	6,0 %	6,1 %	3037	3264	3432	0,1 %	2,2 %	2,5 %	17,0 %	17,0 %	17,1 %
Guinée-Bissau	5,8 %	4,7 %	4,9 %	1315	1429	1509	0,9 %	2,5 %	2,1 %	12,8 %	13,7 %	14,7 %
Mali	4,9 %	5,5 %	5,7 %	1238	1343	1409	2,3 %	3,0 %	2,5 %	18,6 %	19,0 %	19,3 %
Niger	6,9 %	7,0 %	6,5 %	730	774	810	-4,7 %	-1,9 %	2,0 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %
Sénégal	6,7 %			1934			1,4 %			20,8 %		
Togo	6,3 %	5,0 %	5,3 %	1371	1480	1558	0,4 %	1,1 %	2,3 %	16,6 %	18,0 %	17,7 %
Cap Vert	6,3 %	5,0 %	5,0 %	5961	6556	7011	2,3 %	1,2 %	2,8 %	28,3 %	26,8 %	26,9 %
Gambie	5,7 %	5,1 %	5,1 %	974	1030	1087	7,9 %	7,0 %	5,8 %	22,9 %	25,1 %	23,3 %
Guinée	6,9 %	7,2 %	7,8 %	2675	2797	3011	3,1 %	6,3 %	5,8 %	12,5 %	13,1 %	13,5 %
Liberia	5,1 %	5,5 %	5,1 %	910	976	1023	8,3 %	5,9 %	7,1 %	20,9 %	24,3 %	21,0 %
Mauritanie	3,6 %	4,4 %	4,4 %	2723	3015	3059	1,6 %	8,0 %	7,2 %	22,5 %	24,6 %	24,4 %
Sierra Leone	4,8 %	4,0 %	4,4 %	874	946	962	7,6 %	13,8 %	13,0 %	12,8 %	12,7 %	13,9 %
Afrique Subsaharienne	4,5 %	4,5 %	4,5 %	1772	1980	2116	12,6 %	8,6 %	8,6 %	18,2 %	18,7 %	18,3 %

	Investissement public (% PIB)			Balance des comptes courants (% PIB)			Solde public (% PIB)			Dette publique (% PIB)		
	2025	2026	2027	2025	2026	2027	2025	2026	2027	2025	2026	2027
Benin	35,8 %	36,9 %	37,3 %	-5,7 %	-5,6 %	-5,2 %	-2,7 %	-3,3 %	-3,1 %	59,3 %	58,1 %	56,5 %
Burkina Faso	17,2 %	15,6 %	17,2 %	5,8 %	-0,6 %	-1,7 %	-1,5 %	-3,8 %	-3,3 %	53,2 %	51,0 %	50,9 %
Côte d'Ivoire	19,3 %	21,3 %	20,6 %	-0,6 %	-2,4 %	-3,2 %	-3,0 %	-3,8 %	-3,5 %	57,1 %	57,8 %	56,9 %
Guinée-Bissau	16,7 %	17,5 %	18,5 %	-6,2 %	-7,0 %	-5,7 %	-6,7 %	-4,0 %	-3,5 %	75,1 %	73,9 %	72,0 %
Mali	18,8 %	15,6 %	15,2 %	0,1 %	-3,4 %	-3,4 %	-1,5 %	-2,8 %	-2,8 %	40,3 %	39,7 %	39,0 %
Niger	23,8 %	25,7 %	25,9 %	-3,7 %	-3,0 %	-3,3 %	-2,9 %	-3,4 %	-3,0 %	45,5 %	46,3 %	45,4 %
Sénégal	23,4 %			-1,2 %			-6,4 %			127,7 %		
Togo	24,0 %	26,1 %	25,3 %	-2,8 %	-4,8 %	-3,4 %	-3,2 %	-3,4 %	-3,0 %	64,9 %	64,7 %	63,0 %
Cap Vert	19,8 %	19,7 %	19,2 %	3,4 %	-1,9 %	-2,2 %	1,1 %	-2,0 %	-0,8 %	115,4 %	109,9 %	103,6 %
Gambie	23,6 %	24,4 %	24,7 %	-4,1 %	-5,9 %	-5,2 %	-4,7 %	0,0 %	-1,0 %	73,7 %	67,4 %	70,4 %
Guinée	10,8 %	10,8 %	10,8 %	-14,7 %	-10,7 %	-3,5 %	-6,4 %	-3,7 %	-3,5 %	36,3 %	34,8 %	31,9 %
Liberia				-7,0 %	-19,9 %	-19,6 %	-2,1 %	-1,4 %	-2,7 %	55,1 %	54,0 %	55,1 %
Mauritanie	54,9 %	55,5 %	53,5 %	-5,8 %	-7,8 %	-7,4 %	-0,3 %	0,0 %	0,6 %	40,4 %	38,3 %	38,5 %
Sierra Leone	16,3 %	18,0 %	18,3 %	-5,2 %	-4,7 %	-4,2 %	-4,2 %	-2,9 %	-0,9 %	51,4 %	50,1 %	45,4 %
Afrique Subsaharienne	18,1 %	19,4 %	19,6 %	-0,8 %	-0,6 %	-0,9 %	-3,6 %	-3,7 %	-3,4 %	56,8 %	55,5 %	54,5 %

Brèves économiques
Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

Retour sur les perspectives du World Economic Outlook du FMI – Octobre 2026 (2/2)





Agenda

Date	Lieu	Évènement
16-20 novembre	Abidjan & Dakar	French Energy Tour 2026 - Côte d'Ivoire et Sénégal
16-20 novembre	Cotonou	Cyber Africa Forum (16–17 novembre)
		AfriLabs Annual Gathering (18–20 novembre)
18-22 novembre	Conakry & Abidjan	French Mining Days @ SIREXE 2026 - Côte d'Ivoire et Guinée
18-22 novembre	Abidjan	Salon International des Ressources Extractives et de l'Énergie (SIREXE)
24-25 novembre	Paris	Ambition Africa 2026
26-28 novembre	Abidjan	4e édition de la Nuit Panafricaine du Bâtiment
27 novembre - 13 décembre	Lomé	Foire Internationale de Lomé
30 nov -2 déc	Cotonou	Bpifrance - Business France / Parcours Business International

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr **& suivez notre page** LinkedIn